



**BANQUE
ALTERNATIVE
SUISSE**

Réellement différente.

**LIGNES
DIRECTRICES**

Notre mission

A la Banque Alternative Suisse, nous plaçons au cœur de notre action le bien commun, l'être humain et la nature, ainsi qu'une qualité de vie soutenable, pour les générations actuelles et futures.

Nous proposons des services bancaires à des clientes et des clients pour qui un développement écologique et social est important.

Nous considérons notre activité comme une alternative solidaire et viable à la logique économique du profit à court terme.

Nos principes fondamentaux

Nous suivons des principes éthiques clairement établis, l'éthique passant avant le profit.

Nous sommes une partenaire crédible et transparente et investissons dans la préservation des ressources naturelles vitales.

Nous innovons et obtenons des rendements financiers qui permettent des développements solidaires.

Nous incitons à porter un regard critique sur le rôle du capital et des intérêts dans la société et encourageons un usage responsable de l'argent.

Nous valorisons la participation active de tous nos collaborateurs et collaboratrices.

Notre ligne de conduite

Nous sommes une banque pour le quotidien centrée sur l'éthique.

La BAS est active dans toute la Suisse pour ses clientes et ses clients dans l'épargne, le crédit et le placement. Elle est innovatrice et indépendante. Les fondements éthiques de ses produits ouvrent la voie vers un modèle économique alternatif, écologique et social.

Nous nous adressons à une clientèle et à des actionnaires soucieux de considérations éthiques en matière d'argent.

La BAS entretient un contact étroit avec sa clientèle et ses actionnaires. Elle renforce la prise de conscience de l'impact sociétal du capital et du rendement de l'argent. La BAS propose aux investisseuses et investisseurs de renoncer volontairement à tout ou partie de leurs intérêts, en faveur de projets méritant d'être encouragés. Elle favorise ainsi des placements porteurs de sens grâce à la solidarité entre créancières/créanciers et débitrices/débiteurs, montrant ainsi des possibilités de conception d'un nouvel environnement économique.

Nous réalisons des bénéfices pour un avenir viable.

La BAS ne cherche pas à maximiser le profit. Elle veut néanmoins réaliser des bénéfices afin de renforcer ses fonds propres et assurer son développement. Quand les résultats le permettent, elle soutient des innovations sociales et écologiques et verse un dividende.

Nos activités commerciales se fondent sur des critères sociaux et environnementaux.

La BAS applique des critères de sélection stricts aux champs d'activité et aux secteurs d'encouragement soutenus. Par ailleurs, des critères d'exclusion proscrivent certains prêts ou produits d'investissement.

Les projets solidaires sont spécialement encouragés et financés : entreprises à but social ou écologique, habitats sociaux et constructions écologiques, énergies renouvelables, mobilité respectueuse de l'être humain et de l'environnement, agriculture biologique, projets portés par des femmes, espaces culturels, instituts de formation et coopération au développement. La BAS évalue continuellement de nouveaux secteurs à encourager.

Nous vivons la transparence et exprimons clairement notre opinion.

La BAS communique son modèle commercial avec des lignes directrices claires en matière de crédit et de placement. Les prêts octroyés sont publiés et le barème des frais est compréhensible. Cette politique de transparence est complétée par la publication à l'interne des salaires et à l'externe des rémunérations de chaque membre du conseil d'administration et de la direction. Dans ses activités de relations publiques, la BAS recherche le débat et fonde son discours sur des sources documentées. Elle soutient un organe de publication traitant de l'activité bancaire sociale et écologique. Par ses prises de position, elle encourage le public à débattre de questions de sociétés et à y apporter des réponses.

Nous allons au-delà des exigences légales.

Depuis sa fondation, la BAS refuse les avoirs non déclarés. La banque veille à avoir une représentation équilibrée des femmes et des hommes dans toutes ses instances, et garantit cet équilibre au sein de son conseil d'administration. Le rapport annuel de la BAS informe de manière tangible sur le niveau de durabilité de tous les domaines d'activité. La pluralité de son actionariat exclut toute prise de contrôle majoritaire. Des actions à droit de vote privilégié et leurs droits de codécision étendus sont proposés uniquement à des organisations ayant des principes similaires à ceux de la BAS.

Nous impliquons le personnel dans les décisions de l'entreprise.

Les collaboratrices et collaborateurs siègent au conseil d'administration par le biais de la représentation du personnel.

Elles et ils sont en outre représenté-e-s dans la commission du personnel. D'autres droits de participation sont définis dans la Constitution de la BAS sur la collaboration.

Nous offrons des conditions de travail exemplaires et progressistes.

Le style de gestion de la BAS se distingue par une attribution claire des tâches, des responsabilités et des compétences. Le développement de chacun et de chacune et l'autodétermination sont garantis dans la limite des possibilités de l'entreprise. A travail égal, les femmes et les hommes reçoivent un salaire égal. Les écarts salariaux entre tous les membres du personnel sont inférieurs à la moyenne de la branche, alors que les prestations sociales vont audelà. La formation de base et continue des collaboratrices et collaborateurs fait l'objet d'une grande attention. La BAS attend de leur part un intérêt marqué pour les questions sociales et écologiques, ainsi qu'un engagement fort envers les objectifs de la banque.

Nous renforçons l'économie sociale et écologique avec des banques et des entreprises équitables qui partagent nos valeurs.

La BAS soutient la création de fédérations nationales et internationales réunissant des établissements bancaires alternatifs. Elle s'engage activement dans la mise en réseau ainsi que dans l'échange d'informations et d'expériences entre les acteurs d'une économie sociale et solidaire. Elle prend des participations dans des entreprises orientées vers le principe de la solidarité.

Nous vérifions que notre vision d'entreprise et nos activités sont en cohérence avec nos exigences éthiques.

En plus des organes imposés par la loi aux sociétés anonymes, la BAS s'est dotée d'un contrôle d'éthique externe et indépendant. Cet organe évalue, en collaboration avec la banque, son modèle d'affaires dans son fondement éthique et contribue à poursuivre son développement.

Les principes d'action

Dans l'organisation agile en cercles avec une direction partagée et des décisions prises dans des rôles avec des domaines de responsabilité clairement définis (plutôt que dans des hiérarchies), l'orientation à la raison d'être constitue la référence pour toutes les décisions. Huit principes d'action servent de guide pour fixer les priorités quant à l'orientation générale de la BAS et pour la collaboration.



Impressum

Les principes d'action de la BAS sont en vigueur depuis l'introduction de la sociocratie en 2024. Ils ne font pas partie des lignes directrices



**BANQUE
ALTERNATIVE**
SUISSE

Banque Alternative Suisse SA
Rue du Port-Franc 11
Case postale 161
1001 Lausanne
T 021 319 91 00
F 021 319 91 09
contact@bas.ch
bas.ch

Alternative Bank Schweiz AG
Amthausquai 21
Postfach
4601 Olten
T 062 206 16 16
F 062 206 16 17
contact@abs.ch
abs.ch